

l'aboutissement des contacts pris par la FFCT avec l'éducation nationale et l'USEP. Retombées pour le CoDep de Charente-Maritime :

Un accroissement du nombre de jeunes dans les écoles de cyclotourisme, une reconnaissance et une image de marque vis-à-vis des collectivités locales et des services de l'État.

«Un investissement pour la pérennité de notre pratique et de notre environnement»

Le développement d'une politique cyclable et touristique

Exemple du département de la Moselle¹

Il s'agit d'actions mises en place par le Conseil général de Moselle en collaboration avec le Comité départemental de cyclotourisme de ce département et son président Jean-Pierre Metzinger.

Cet exemple vient parfaitement confirmer la place d'interlocuteur privilégié qu'occupe maintenant la FFCT et certaines de ses structures vis-à-vis des collectivités locales et territoriales. Notre expérience en matière de pratique touristique et sécuritaire, est maintenant reconnue, il nous faut en assurer sa pérennité par notre présence partout où l'on parle «pratique du vélo».

La participation active du comité FFCT de la Moselle a donc porté sur l'élaboration d'un schéma directeur cyclable et touristique départemental, dans le cadre de la politique touristique du Conseil Général.

Que contient ce schéma directeur cyclable départemental ?

À partir d'une articulation générale réalisée avec des grands itinéraires de longues distances départementaux et interdépartementaux (véloroutes et Voies vertes) ce schéma comprend :

- des itinéraires locaux,
- des boucles touristiques sur routes à faible circulation.

Au total 8 circuits réalisés en 2007 et 2 autres prévus pour 2008. Ces circuits seront intégralement balisés, et intégrés au CycloGuide[®] FFCT de la Moselle.

Au cours de ce débat, deux points importants :

- la qualité du balisage en règle générale
- la prise en compte du vélo utilitaire.



▲ Remise du trophée Educavélo en présence de Raymond Poulidor.



Que doit comprendre une bonne signalétique destinée aux usagers cyclistes ?

Elle sera avant tout conforme au Code de la route et aux textes réglementaires en vigueur que sont l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. L'ensemble de ces recommandations sont reprises sur le guide du Certu Réf. : 46 «La signalisation des aménagements et des itinéraires cyclables» (disponible et en vente au Certu à Lyon).

En résumé et pour tout cycliste, qu'il soit utilitaire, scolaire ou touriste, elle sera :

- directionnelle de proximité (courte et moyenne distance),
- de localisation de proximité,
- de distance (kilométrage),
- informative (touristique, administrative...),
- de rabattement (sur le réseau routier traditionnel ouvert à tous les usagers).

La prise en compte du vélo utilitaire au sein de la FFCT débute par la formation et la sensibilisation de tous les pratiquants. Les actions menées par le vélo école de La Rochelle en sont les meilleurs exemples.

L'organisation de randonnées citadines ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes : notre patrimoine historique, architectural et culturel n'est pas seulement cantonné «grands espaces», nos villes et villages se prêtent fort bien à notre identité touristique. Sachons nous y inviter.

Pour cela, sachons circuler et accueillir dans nos agglomérations, proposer et défendre des aménagements cyclables réalisés «pour tous», aménagements qui respecteront les piétons et permettront aux personnes à mobilité réduite de se déplacer en toute sécurité.

Permettons à tous les usagers non motorisés de se déplacer en ville et rase campagne en toute sécurité. ■

Texte : Jacques Fournat
Photos : Steve Jackson - Vélo école La Rochelle et comité FFCT Moselle

À noter

Le Vélo école de La Rochelle a été récompensé à deux reprises au cours de l'année 2007 pour l'ensemble de ces actions. En juillet, le Trophée Educavélo et 1 000 € de dotation remis par l'Agence pour l'éducation par le sport, et le 1^{er} Prix national de la Prévention sécurité routière organisé par la Fédération française des sociétés d'assurances. Ce trophée a permis la dotation de 6 000 € au Vélo École.

(1) voir le développement de cette action dans les pages suivantes «Un partenariat exemplaire».

